

LE DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD, L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER S'ENGAGENT POUR LE PUBLIC SCOLAIRE

Mardi 7 octobre 2025, Pierre Dubreuil (Directeur général du Domaine national de Chambord), Philippe Gouet (Président du conseil départemental de Loir-et-Cher) et Jean-Philippe Agresti (recteur de la région académique Centre-Val de Loire, de l'académie d'Orléans-Tours et Chancelier des universités) ont signé une convention cadre de partenariat culturel et éducatif pour la période 2025-2029. Ce plan a été officiellement adopté lors du conseil d'administration de Chambord le 26 novembre 2025.

CHIFFRES CLEFS 2025 AU NIVEAU DE L'ACADÉMIE

- 9 562 élèves accueillis ;
- 104 ateliers pédagogiques ayant accueilli 2 455 participants ;
- 5 PEAC à destination du public scolaire ;

*PEAC : programme d'éducation artistique et culturelle

Partenaires depuis 25 ans, le Domaine national de Chambord et l'académie d'Orléans-Tours s'attachent à faciliter la venue des classes de l'académie à Chambord et à construire ensemble une offre de visites et d'ateliers éducatifs. L'objectif commun affiché est que **chaque élève de l'académie ait au moins une fois bénéficié d'une visite à Chambord au cours de sa scolarité.**

En invitant le conseil départemental de Loir-et-Cher à cosigner le renouvellement de la convention pour la période 2025-2029, l'accent est mis sur l'accessibilité. Le département s'engage à faciliter le transport des scolaires à Chambord. Cet engagement vient compléter celui de Chambord pour le développement d'une offre hors-les-murs, composée d'ateliers réalisés directement dans les établissements scolaires.

En outre, cette convention promeut deux axes de travail supplémentaires : l'orientation des élèves et la préparation des visites à Chambord. De nouvelles initiatives seront prises pour faire découvrir les métiers associés au domaine (conservation du patrimoine, protection de la forêt, médiation culturelle, etc.) et des supports de présentation adaptés seront élaborés pour aider les enseignants à préparer leur visite de Chambord.

Ce partenariat tripartite vise ainsi à renforcer l'accès des élèves au patrimoine, à coconstruire des projets éducatifs et à favoriser leur ouverture artistique et scientifique. Grâce à ce travail collectif, les élèves de l'académie Orléans-Tours et en particulier ceux du Loir-et-Cher pourront découvrir toutes les dimensions qui définissent Chambord : historique, culturelle, naturelle et pédagogique.

Contacts presse

Domaine national de Chambord
Irina Metzler : irina.metzler@chambord.org | 06 82 02 89 94

Conseil départemental de Loir-et-Cher
Emilie Dupont : emilie.dupont@departement41.fr | 06 75 71 23 10

Rectorat Académie Orléans-Tours
Clara Létienne : clara.letienne@ac-orleans-tours.fr | 06 23 37 64 75



Mardi 7 octobre 2025, signature de la convention des « classes Chambord ». De gauche à droite : Philippe Gouet, Pierre Dubreuil et Jean-Philippe Agresti © Léonard de Serres

Pierre Dubreuil,
Directeur général du Domaine national de Chambord

« Notre plus grande force, ce sont les jeunes : chaque année, des milliers d'élèves découvrent Chambord et deviennent les premiers ambassadeurs de ce patrimoine unique. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape avec la signature de la convention des « classes Chambord ». Entre tradition et innovation, ce projet illustre la mission du Domaine national de Chambord : préserver, valoriser et transmettre le patrimoine historique, culturel et naturel à tous, et en particulier aux jeunes générations. »

Philippe Gouet,
Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

« Le domaine de Chambord est un des joyaux de notre département. Il est indispensable d'offrir aux jeunes Loir-et-Chériens l'opportunité de découvrir cet emblème de notre patrimoine et de l'Histoire de France. Ces « classes Chambord » constituent ainsi un projet essentiel pour l'accès à la culture pour tous et la transmission aux jeunes générations, qui font partie des priorités du département. »